687 (2021-2022) — N° 2

PARLEMENT WALLON

SESSION 2021-2022

20 OCTOBRE 2021

MOTION

déposée en conclusion de l'interpellation de Monsieur Antoine à Monsieur Crucke, Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives, sur « le nécessaire assainissement structurel des finances publiques » *

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

4e session de la XIe législature
* Voir Doc. **687** (2021-2022) – No 1

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

MOTION

déposée en conclusion de l'interpellation de Monsieur Antoine à Monsieur Crucke, Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives, sur « le nécessaire assainissement structurel des finances publiques »

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu l'interpellation de Monsieur Antoine à Monsieur Crucke, Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives, sur « le nécessaire assainissement structurel des finances publiques », ainsi que le débat qui a suivi, passe à l'ordre du jour.